



Déclaration préalable intersyndicale au CSA académique du 23 janvier 2023 académie de Rennes

M. le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Ce CSA académique initialement prévu le jeudi 19 janvier se tient aujourd’hui car une importante mobilisation sociale à l’appel de l’intersyndicale interprofessionnelle unitaire a eu lieu jeudi contre le projet de réforme des retraites du gouvernement et du président Macron. Pour l’intersyndicale, cette puissante mobilisation oblige au retrait.

Plus de 2 millions de personnes ont manifesté en France, dont 120 000 en Bretagne, avec le soutien d’une large majorité de la population, pour dire leur opposition à la retraite à 64 ans et à l’allongement des durées de cotisation.

Cette réforme idéologique est inutile et injuste. Inutile car les réformes précédentes ont conduit à un excédent. Injuste car elle frappe et pénalise les plus précaires et les plus pauvres, particulièrement les femmes.

Dans nos métiers, où l’on commence à travailler après plusieurs années d’étude, c’est le plus souvent 67 ans qu’il faudra attendre pour bénéficier d’une retraite à taux plein. Cette perspective est inenvisageable pour la très grande majorité de nos collègues. Dans des classes toujours plus chargées, avec des élèves, -à besoins éducatifs particulier ou qui demandent tout simplement du temps et de l’énergie- comment peut-on imaginer travailler jusqu’à 64 voire 67 ans ?

Dans notre académie, alors que l’âge légal est actuellement de 62 ans, les professeur.e.s des écoles partent en moyenne à 60 ans. Si cet âge moyen de départ ne varie pas, depuis des années, malgré les réformes et la décote, c’est qu’il correspond à une réalité physique. En effet, si les métiers de l’éducation nationale ne sont pas reconnus comme exposés à des facteurs de pénibilité, ils n’en sont pas pour autant moins usants physiquement et psychologiquement. Chacune et chacun, autour de cette table peut en témoigner.

Les personnels de l’Éducation nationale dans leur ensemble aspirent à partir à la retraite en bonne santé et avec un niveau de retraite qui leur permette de vivre dignement. Cela nécessite à la fois des salaires revalorisés pour bénéficier de bonnes pensions et des conditions de travail améliorées pour ne pas partir usé·es à la retraite... Aussi, au-delà de la réforme des retraites dont l’ensemble des organisations syndicales et de jeunesse demande le retrait, nous sommes déterminé·es à nous battre pour les salaires et les conditions de travail.

Le président Macron doit renoncer à cette réforme. Son entêtement à ne pas entendre le rejet de son projet par 9 travailleurs et travailleuses sur 10 est à rebours des principes démocratiques qu’il prétend défendre. Ce projet est source d’inégalités et d’injustice, il menace la cohésion sociale.

C’est pourquoi nos organisations syndicales restent unies et appellent tous les personnels de l’Éducation nationale dans l’académie à la mobilisation jusqu’au retrait du projet de loi, en particulier le mardi 31 janvier.